

Voté à la séance du Conseil Départemental du 26 janvier 2018, le budget primitif 2018 s'établit à 1 636,8 M€ (dont 1 401,9 M€ en dépenses et recettes réelles) et se répartit ainsi : 1 193 M€ en fonctionnement et 443,8 M€ en investissement.

Le budget supplémentaire 2018 permet la reprise des résultats y compris les résultats de la Régie Yen suite à sa clôture comptable, des restes à réaliser de l'exercice 2017 tels qu'ils ont été approuvés en cette séance ainsi que des ajustements sur les dépenses et les recettes inscrites au budget primitif 2018.

Les ajustements proposés en dépenses portent principalement sur de nouveaux projets engagés en 2018 tels que :

- l'acquisition du bâtiment administratif Alpha à Guyancourt ;
- la mise en place d'une SPL (Société Publique Locale) pour la gestion du Campus des Mureaux ;
- l'acquisition de la parcelle des Marronniers de l'EPIFIF à Satory ;
- le projet de plateau ferroviaire pour l'école d'Aubergenville ;

et dans une moindre mesure sur des actions récurrentes ou déjà engagées telles que :

- le subventionnement du projet EOLE ;
- le RSA ;
- la gestion du FSL.

Le budget supplémentaire 2018 se présente tel qui suit :

FONCTIONNEMENT	Recettes	Dépenses
Reprise résultat N-1	193,8 M€	
Reprise résultat N-1 Régie YEN*	0,7 M€	
Reprise reports N-1	0,1 M€	6,1 M€
Ajustement de crédits opérationnels	- 6,6 M€	8,3 M€
Virement d'équilibre à la section d'investissement		173,5 M€
Total fonctionnement	187,9 M€	187,9 M€

INVESTISSEMENT	Recettes	Dépenses
Reprise résultat N-1 et affectation	78,4 M€	74,7 M€
Reprise résultat N-1 et affectation Régie YEN*	1 M€	1 M€
Reprise reports N-1	5,6 M€	9,3 M€
Ajustement de crédits opérationnels	1,5 M€	69,2 M€
Virement d'équilibre de la section de fonctionnement	173,5 M€	
Ajustement de l'emprunt d'équilibre	-105,8 M€	
Total investissement	154,2 M€	154,2 M€

1. CREDITS DE PAIEMENT EN FONCTIONNEMENT

1.1. RECETTES: + 187,9 M€

1.1.1. Reprise des résultats de l'exercice 2017 : + 194,5 M€

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement à fin 2017 était de + 272,2 M€. Cet excédent doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement 2017 (79,4 M€ dont 1 M€ concernant la Régie Yen). Ainsi, la reprise de l'excédent de fonctionnement au budget supplémentaire s'élève à 194,5 M€ dont 193,8 M€ au titre du budget principal et 0,7 M€ au titre de l'excédent de fonctionnement de la régie YEN.

1.1.2. Restes à réaliser : + 0,1 M€

Il convient de reprendre les restes à réaliser à fin 2017 des recettes de fonctionnement pour un montant de 0,1 M€.

1.1.3. Ajustement des crédits 2018 : - 6,6 M€

Conformément aux dispositions prises sur la gestion des provisions dans le règlement budgétaire et financier (RBF), il est proposé de procéder à la reprise de provision constituée en 2017 pour le compte épargne temps à hauteur de + 0,3 M€.

Un ajustement d'opération d'ordre concernant une neutralisation d'amortissement à hauteur de + 0,4 M€ est proposé (assorti d'une dépense d'investissement similaire).

Suite à la réception des notifications des services de l'Etat, les dotations et la fiscalité sont globalement ajustées à la baisse de - 7,3 M€, soit - 1,2 %, et se décomposent comme suit :

- Dotation Globale de Fonctionnement (+ 0,5 M€) :
 - o + 0,4 M€ concernant la dotation forfaitaire ;
 - o + 0,1 M€ concernant la Dotation de Péréquation Urbaine ;
 la DGF 2018 s'établit ainsi à 20,3 M€ (vs 19,8 M€ en 2017).

- Fiscalité directe (- 7,8 M€) :
 - o - 0,3 M€ concernant le produit de la taxe foncière, les services fiscaux ayant notifié des bases prévisionnelles moins élevées que celles prévues ;
 - o - 4,2 M€ concernant le produit de CVAE, du fait de l'arrêt par EDF de toute production d'électricité sur la centrale thermique de Porcheville et suite à une modification des règles de calcul des taux d'imposition pour les groupes, mis en application par la Loi de finances 2018, qui a pour effet de réduire l'assiette imposable ;
 - o - 3,3 M€ concernant l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER), du fait de l'arrêt d'activité de la centrale de Porcheville.

(en M€)	BP 2018	Notifications 2018	Ecart
Taxe foncière	332,2	331,9	-0,3
CVAE	117,1	112,9	-4,2
Compensation CVAE Région	110,7	110,7	0
IFER	4,9	1,6	-3,3
Allocations compensatrices	3,7	3,7	0
FNGIR – DRCTP	16,3	16,3	0
Total	584,9	577,1	-7,8

- Action sociale (sans impact au global) :
 - o + 0,1 M€ au titre des Fonds de financement APA, PCH et MDPH suite aux notifications reçues au premier trimestre.
 - o - 0,1 M€ lié aux actions réalisées dans le cadre de la Conférence des financeurs mise en place par la loi autonomie santé et vieillissement (Loi ASV).

(en M€)	BP 2018	Notifications 2018	Ecart
CNSA - APA	19	20,2	+ 1,2
CNSA - PCH	10	9	- 1,0
CNSA - MDH	1,2	1,1	- 0,1
CNSA – Conférence financeur part prévention	1,2	0,9	- 0,3
CNSA – Conférence financeur part autonomie	0,2	0,4	+ 0,2
Total	31,6	31,6	0

Enfin, une recette complémentaire du Ministère des affaires étrangères est attendue au titre de la coopération décentralisée (+ 0,1 M€).

1.2. DEPENSES : 187,9 M€

1.2.1. Reprise des restes à réaliser de l'exercice 2017 : + 6,1 M€

Il convient de reprendre les restes à réaliser à fin 2017 des dépenses de fonctionnement pour un montant de 6,1 M€.

1.2.2. Ajustement des crédits 2018 : + 8,3 M€

Des ajustements réglementaires sont proposés pour un montant de + 1,1 M€ et concernent principalement :

- + 1,1 M€ pour le Fond de Solidarité pour le Logement compte tenu des opérations de régularisations permettant l'intégration définitive du bilan de la CAF notamment sur le plan patrimonial, en lien avec le comptable public ;
- + 0,04 M€ de subvention supplémentaires au SDIS au titre de l'acquisition d'un camion de pompier.

Des ajustements de crédits opérationnels sont proposés pour un montant de + 7,3 M€ et concernent principalement :

- + 5 M€ pour ajuster les crédits RSA au niveau de versement constaté au 1^{er} semestre 2018 (en hausse de + 3,4 % par rapport au 1^{er} semestre 2017).;
- + 0,9 M€ sur l'Enfance au titre des frais de séjour pour l'accueil des MNA via le Lien Yvelinois. La hausse du nombre de mineurs accueillis conformément à l'avenant signé fin 2017 cumulé à la revalorisation du coefficient justifient ce réajustement ;
- + 0,6 M€ pour un complément de financement lié aux campagnes de communication « on dit non », Grande métropole et de la Ryder cup organisée dans les Yvelines.
- + 0,3 M€ pour un subventionnement aux communes dans le cadre de l'organisation du championnat de France de cyclisme dans les Yvelines ;
- + 0,2 M€ pour les pôles d'autonomie territoriaux compte tenu de la connaissance de l'ensemble des participations qui seront versées ;
- + 0,2 M€ pour la coopération décentralisée concernant notamment l'internalisation des activités de la Maison des Yvelines suite au rapport de la CRC invitant à séparer cette activité auparavant gérée par YCID (cette hausse en 2018 sera assortie d'une diminution équivalente de la contribution départementale à YCID en 2019) ;
- + 0,2 M€ pour la base de plein air et de loisirs des boucles de Seine à Moisson compte tenu de la hausse du déficit de la base et de la prise en charge de celui-ci à hauteur de 50 % par le Département tel que prévu dans les statuts.

Par ailleurs, la subvention d'équilibre pour la Musée Maurice Denis a été augmentée de + 0,1 M€ (assortie d'une baisse similaire en investissement). L'aménagement et l'équipement des futures réserves implique de faire appel à un transporteur spécialisé pour effectuer la totalité du transfert des œuvres, afin d'impacter le moins possible le début des travaux de rénovation sur le bâtiment principal.

Enfin, la contribution à l'EPI a été diminuée de - 0,4 M€ pour le CD78 (- 0,6 M€ pour le CD 92). La stratégie de mutualisation démontre son efficacité par l'affectation du résultat 2017 qui a permis de financer des ajustements de crédits au budget supplémentaire et de réduire les contributions départementales de 0,9 M€.

1.2.3. Virement d'équilibre à la section d'investissement : + 173,5 M€

La section de fonctionnement est équilibrée par un virement à la section d'investissement de + 173,5 M€.

2. CREDITS DE PAIEMENT EN INVESTISSEMENT

2.1. RECETTES : +154,2 M€

2.1.1. Reprise des résultats de l'exercice 2017 : +79,4 M€

Le besoin de financement de la section d'investissement de + 79,4 M€ dont 78,4 M€ au titre du budget principal et 1 M€ correspondant aux résultats définitifs de la Régie Yen) à fin 2017 est couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement constaté à fin 2017.

2.1.2. Restes à réaliser : + 5,6 M€

Il convient de reprendre les restes à réaliser à fin 2017 des recettes d'investissement pour un montant de 5,6 M€.

2.1.3. Ajustement des crédits 2018 : +1,5 M€

Des ajustements de crédits opérationnels sont proposés pour un montant de + 1,5 M€ :

- + 0,1 M€ Coopération décentralisée,
- + 1,4 M€ d'opérations d'ordres concernant pour 1,3 M€ le remboursement d'avances forfaitaires sur les marchés de travaux relatifs à la modernisation et l'équipement des RD et pour 0,1 M€ les travaux de restauration d'œuvre d'art pour compte de tiers.

2.1.4. Virement d'équilibre de la section de fonctionnement : + 173,5 M€

Les recettes d'investissement sont augmentées du virement de la section de fonctionnement de 173,5 M€.

2.1.5. Ajustement de l'emprunt d'équilibre : - 105,8 M€

Le montant de l'emprunt d'équilibre voté au BP2018 (142 M€) est minoré de - 105,8 M€ à hauteur de 37,1 M€.

2.2. DEPENSES : + 154,2 M€

2.2.1. Reprise des résultats de l'exercice 2017 : + 75,7 M€

Le résultat de la section d'investissement à fin 2017, hors reports, était de 75,7 M€ dont 74,7 M€ au titre du budget principal et 1 M€ au titre des résultats définitifs de la Régie Yen.

2.2.2. Restes à réaliser : + 9,3 M€

Il convient de reprendre les restes à réaliser à fin 2017 des dépenses d'investissement pour un montant de 9,3 M€.

2.2.3. Ajustement des crédits N : + 69,2 M€

Des ajustements réglementaires sont proposés :

- - 0,1 M€ sur la subvention d'équilibre du Musée Maurice Denis,
- + 0,1 M€ de dotation supplémentaire pour le GIP compensations environnementales.

Des ajustements de crédits opérationnels sont proposés à hauteur de + 69,2 M€, notamment :

- + 33,9 M€ pour l'acquisition du bâtiment Alpha à Guyancourt ;
- + 10 M€ pour la convention de financement EOLE, au titre des subventions versées à SNCF au titre de la phase de réalisation n°3 (REA 3) pour laquelle la visibilité n'était pas suffisante lors de la préparation du BP 2018 ;
- + 5,8 M€ pour l'acquisition à l'EPFIF du terrain des Marronniers à Satory dans le cadre du projet d'implantation des Mines ParisTech ;
- + 4,9 M€ de titres de participation au capital initial de la Société public local le Campus les Mureaux ;
- + 2,5 M€ en faveur des collèges publics (dont 1,5 M€ au titre des actions liées au plan pluriannuel d'investissement et 1 M€ pour la maintenance et l'exploitation) ;

- + 1,3 M€ au titre de la valorisation et la restauration du patrimoine ;
- + 1,2 M€ au titre du projet Yvelines accueil concernant la réhabilitation de l'accueil des locaux des services sociaux ;
- + 1,1 M€ de subventions pour la construction et l'équipement d'établissements pour personnes âgées (EHPAD Lépine Providence et fondation Léopold Bellan) ;
- + 1 M€ pour le projet d'école sur le plateau ferroviaire d'Aubergenville.

2.2.4. Les autorisations de programme

Le stock d'AP avant vote du BS est de 4,2 Md€.

Le stock d'AP en tenant compte des clôtures d'AP et de l'ensemble des mouvements d'AP proposé au BS est de 4,4 Md€.

Les mouvements sur AP proposés font varier globalement le stock de 127,4 M€ ainsi qu'il suit :

Mouvements sur AP	Variations
Augmentations d'AP	90,1
Diminutions d'AP	-6,8
Clôtures d'AP proposées au vote du BS	-9,8
Nouvelles AP	53,9
Total des variations	127,4

Les principales augmentations d'AP (90,1 M€) sont les suivantes :

- + 50 M€ pour l'EPFIF ;
- + 15 M€ pour le plan d'amorce de la rénovation urbaine ;
- + 7,4 M€ sur la programmation gendarmerie 2017-2021 ;
- + 6 M€ pour le développement cluster des mobilités de Satory ;
- + 4 M€ sur le patrimoine départemental ;
- + 1,8 M€ pour le renforcement des chaussées RD et ouvrages d'art ;
- + 1,7 M€ sur la programmation des contrats ruraux 2017-2019 ;
- + 1,6 M€ pour la réhabilitation de l'habitat ;
- + 1 M€ pour la vidéo protection ;
- + 1 M€ pour la gestion du parc automobile ;
- + 0,3 M€ pour la modernisation des équipements des RD ;
- + 0,2 M€ pour le parc de Carrières-sous-Poissy ;
- + 0,1 M€ pour les Foyers sociaux et IFSY.

Les nouvelles AP (53,9 M€) concernent :

- 20 M€ pour la prévention de la carence en logements sociaux ;
- 19,3 M€ pour le FAM de Bêcheville dont 11 M€ pour l'action sociale, 6,3 M€ pour le patrimoine et 2 M€ pour la voirie ;
- 7 M€ pour IEP de Saint-Germain ;
- 3,6 M€ pour la rénovation du CDI de la Cité Scolaire Hoche à Versailles ;
- 2,1 M€ pour l'aide aux communes en matière de circulations douces ;
- 2 M€ pour les travaux sur points durs bus.

Une seule diminution d'AP est proposée pour un montant de - 6,8 M€ sur l'IEP Saint Germain. Il s'agit d'un transfert de crédit vers la nouvelle enveloppe de financement compte tenu des modalités de réalisation du projet, le Département assurant une maîtrise d'ouvrage assistée.

Enfin, il est proposé de clôturer des AP pour un montant global de 9,8 M€.

Le détail de ces mouvements figure en annexe de la maquette budgétaire du budget supplémentaire.

3. BUDGETS ANNEXES

Les ajustements suivants sont proposés pour chaque budget annexe :

Budgets annexes	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Centre Maternel Porchefontaine	-	-	204 751,60 €	204 751,60 €
Maison de l'Enfance Yvelines	-	-	326 657,17 €	326 657,17 €
IFSY	160 301,12 €	160 301,12 €	232 285,40 €	232 285,40 €
Musée Maurice Denis Le Prieuré	93 000,00 €	93 000,00 €	-65 627,49 €	-65 627,49 €

Le détail de ces mouvements figure en annexe de la maquette budgétaire de la décision modificative.

Seuls les ajustements du budget annexe Musée Maurice Denis impliquent une modification de la contribution Départementale à hauteur de + 92 903,28 € en fonctionnement et - 86 000 € en investissement.

Si ces propositions vous agréent, je vous prie d'adopter les termes de la délibération suivante :